**MOTION DES PERSONNELS 1ER DEGRE (PE, AESH, ATSEM… PARENTS)**

Devant le risque de transmission aérienne du virus (par aérosols - fines particules en suspension dans l’air), il est central de pouvoir surveiller et contrôler le taux de CO2. Cela permet d’estimer et adapter la nécessité de l’aération des espaces intérieurs dans les lieux clos, particulièrement dans les établissements scolaires (salles de classe, bureaux, cantine, couloirs, salle des personnels…).

Le constat est que la pandémie de Covid 19 s'inscrit dans la durée. Le mode de transmission par aérosols et la plus grande contagiosité des variants successifs requièrent des dépenses et investissements afin de renforcer la mise en œuvre des gestes barrières dans les écoles. Il y a là un enjeu de protection des agents de l'Etat et des collectivités locales, mais aussi un enjeu de santé publique. C'est un enjeu majeur pour mieux protéger les personnels, les élèves et favoriser la continuité du service d'éducation et de formation pour le plus grand nombre.

Nous demandons que l'Etat et les collectivités locales renforcent leur coordination afin de réaliser rapidement les achats et travaux nécessaires, non seulement dans les salles de classe, les cantines scolaires mais aussi les différents bureaux, salles des personnels :

• équipement en capteurs de CO2 en nombre suffisant pour contrôler la qualité de l'air et mieux adapter les mesures d'aération ;

• définition et installation des dispositifs adaptés de renouvellement et purification de l'air ;

• rénovation des fenêtres qui doivent encore l'être en articulant les impératifs de sécurité liés aux risques d'accident et les impératifs de qualité de l'air ;

• mise en adéquation de la capacité d'accueil et du nombre de personnes effectivement accueillies à la cantine et autres salles (salle des personnels…).

Nous sollicitons la mairie afin de déposer un dossier auprès de la Préfecture (ou DSDEN) afin d’obtenir une aide proposée par l’Etat pour l’année 2022.

Les personnels (et parents) de l’école …

Fait à …, le … janvier 2022